L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Grands Lots 64 par 215

AVEC RESIDENCE A DEUX ETAGES,

3425 RUE CHIPPEWA,

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

A un ilet des Stuyvesant Docks

Emile Sepac et als vs Mme David Klein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 74,904.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spér Encanteur—Bureau No 402 rue Perdido. MERCREDI, le 15 mars 1905, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne un verti de ce contendement à un jugement rendu en pleine Cour le 2 février 1905 et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Hon. T. C. W. Bill, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Plaisance, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues De'achaise, Chippewa et Jersey, d'après le plan fait par W. P. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848, déposé comme plan No 13 au l'étude de Robert J. Beard alors notaire en cette ville, les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun un mesure américaine, 36 pieds de face à la rue Chippewa sur 215 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un quart en plus comptant, l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an. Remboursé par hypothèque spéciale sur les biens de l'acquéreur, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent remboursé d'avance en sus de l'enchère. Ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur du billet, et l'acquéreur devant payer ci-dessus du montant de son cachère les taxes dues et exigibles en 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Mounier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
E. J. Méral, gérant Encanteur, avocats.
13 fév—12 19 26—mars 5 12 18

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De L'Elégante Résidence

ET TERRAINS SPACIEUX,

No 2113 rue Prytanée,

Entre les rues Jackson et Joséphine

Une aussi bonne localité que l'on puisse désirer.

Succession d'Edward Ivy.

No 66,519, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1905 et signé le 7 février 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 2113 rue Prytanée, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson et Joséphine, et l'avenue St-Charles, restée de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant grande galerie, vaste vestibule grand escalier, salle à manger, cuisine, buanderie, lavabo, office et autres agréments au rez-de-chaussée, galeries sur le devant et le côté, vestibule, sept chambres à coucher, chambre à bain, lavabo, cabinet pour le linge, au premier étage. Les chambres sont grandes, avec ornements élevés, bien ventilées et bien finis, d'un bout à l'autre, avec nouveaux de cheminées en marbre dans les chambres principales. Les terrains sont bien plantés en jardin et pelouse avec un superbe palmier sur le devant. Le terrain est désert comme deux certaines lots de terre dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson, St Charles et Joséphine, quatrième district de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan fait par C. A. Hedden, ingénieur civil, le 13 juin 18 8, annexé à un acte pardevant E. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 23 juin 1848, chaque lot mesurant trente et un (31') pieds et six (12") pouces et cinq (5"") lignes de face à la rue Prytanée sur cent dix sept (117') un (1") pouces et six (6"") lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. C'est une confortable résidence avec tous les agréments modernes dans une excellente localité.

La propriété est en bon état, et est désirable de toute façon et de tous les points de vue. Le voisinage ne peut être surpassé. Les canalisations et les installations de gaz, à l'exception de la lumière du vestibule ne sont demandé, seront limitées dans la vente. Des cartes d'entrée seront données tous les jours de 2 à 5 heures p. m. les dimanches exceptés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. P. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.
W. S. Parkerson, avocat.
12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

2136 rue Harmonie, entre les rues Saratoga et Franklin.

Succession de Mme Celia Sheridan, Veuve de Robert Carter.

No 75,312—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 février 1905, de l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Harmonie, Saratoga et Franklin, désigné par le No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations sont désignées par le No 2136 rue Harmonie, et comprennent un cottage simple en bois, barriéré en fer sur le devant et contiennent environ 6 chambres, hangar, citerne, etc.

Une bonne résidence ou un placement payant.

Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a à un crédit de 1 an, la portion de crédit devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite. Ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur du billet, et l'acquéreur devant payer ci-dessus du montant de son cachère les taxes dues et exigibles en 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.
E. H. Beaver, avocat.
25 fév—2 5 26—mars 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence à deux étages bien située et désirable,

Dans un Voisinage Aristocratique,

1315 AVENUE JACKSON,

Entre les rues Colisée et Chestnut.

SUCCESSION DE HENRY J. LEOVY.

No 68,713—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 MARS 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encanteur public, en vertu d'un ordre daté le 6 février 1905, par l'Hon. W. S. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Colisée et Chestnut, et mesurant 60 pi ds de face à l'avenue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine, la dite portion de terre commençant à un point sur l'avenue Jackson, 60 pieds de l'encoignure de l'avenue Jackson et de la rue Chestnut et est composée de tout le lot numéroté 6 et une partie des divers lots numérotés 2 et 5 sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 20 mars 1846, et déposé pour référence en l'étude de L. R. Hembey, alors notaire dans la paroisse Jefferson. Dans cet Etat. Les améliorations sont désignées par le No 1315 Avenue Jackson, et comprennent une résidence en bois à deux étages et mansarde retirée de la banquette et contenant vestibules, environ 12 chambres, chambres à b'n, etc. La maison est en bon état, garnie et tapissée, manteaux de cheminées dans les chambres principales et est située dans un des voisinages les plus aristocratiques du quatrième district. La maison peut être inspectée avec une carte de l'encanteur tous les jours, de 1 à 4 heures p. m., une telle résidence ou un placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de vente et hypothèque devant contenir les clauses de non aliénation et confession de jugement, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 fév—11 12 19 26—mars 5 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

D. A. McGovern vs Nicholas Brocato.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 10,245—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14ème jour de mars 1905, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un wagon de express recouvert à quatre roues, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. J. F. W. Sherman, avocat pour le plaignant. 3 mars—3 5 14

ANNONCE JUDICIAIRE

John Alcuse Woodville vs John Masquere.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 14,511—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Louis P. Paquet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 14me jour de mars 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jena Long, Cadiz et St George, désigné par les Nos 4, 5 et 24 mesurant comme suit: lots 4 et 5, chacun 30 pieds de face à Jena sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 24 mesurant 30 pieds de face sur la rue Long par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles et adjacents aux lots 4 et 5 dans le fond, le 4 commence à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jéna et Long, et lot 24 commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Long et Jéna acquis par John Masquere, le 21 septembre 1897 de la Louisiana Homestead Association, C. O. B 170, Folio 66 tous dans l'affaire ci-dessus enregistrée et numérotée. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. John Alcuse Woodville, avocat pour le plaignant.
11 fév—11 19 26—mars 5 12 14

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

SUR BIENVILLE, coin Dupré, ilet des rues Conti et White,

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI le 4 avril 1905.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D, dossier No 72,178, dans l'affaire intitulée Gustave Fitzsimmons vs Frédéric Noullet et al, à moi adressé et signé le 24 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 4 avril 1905, à midi, la susdite propriété dans le tout ou en sept certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dupré, Conti et White (les dites rues connues sous le nom de "Goebel's Row") à notre intention plus amplement sur un plan fait par Pilié, daté le 13 juin 1868, annexé à un acte hypothécaire pardevant F. Zengel, notaire, le 18 novembre 1868 par F. Goebel à M. L. Leonais Jr, et augmentant que les dits lots maintenant ci-après particulièrement comme suit, à savoir: Lots Nos 10, 11 et 12 chacun 37' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141' 2"; les trois lots contigus l'un à l'autre, lot numéro 10 étant le plus près de la rue Bienville et à une distance de là de 102' 4" 7". Lots numéros treize, quatorze quinze et seize sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro treize forme l'encoignure des rues Bienville et Dupré, et a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Dupré de 102' 4" 7". Lot numéro quatorze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7", lot numéro quinze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7", et lot numéro seize a 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". Les améliorations consistent en une grande de dix résidences modernes connues sous les Nos 2431-33-35-37 rue Bienville, Nos 2432 19 rue Dupré, et les 2431 à 19 Bienville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en paiements différés en montants égaux, devant être payés en un et deux ans de la date d'adjudication, avec intérêt et donnés en taux de 7 0/0 par an, jusqu'au paiement; et le dit paiement différé devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, comme il est pleinement décrit ci-dessus, et étant représenté par deux billets en montants égaux tirés sur l'ordre de et signés et endossés par l'acquéreur en faveur de son ou ordre, ensemble avec un dépôt comptant de 10 0/0 du prix de l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs, au moment de l'adjudication. L'acte et les actes de vente devant être passés pardevant William Ranandin, Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

BERNARD BRUENN, Esq., EDGAR M. CAHN, Esq., W. B. PARKERSON, Esq., E. A. PARSONS, Esq. — Receveurs et Liquidateurs.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

Avocats.

Space—24 5 12 19 26—avril 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.—Deux Beaux lots sur l'avenue Napoléon, ilet des rues Collade, Chestnut et Berlin, à l'Enchère Publique, à la Bourse, 311 Rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John F. Aiken interdit, No 69,615, Division D, ledit jugement daté et signé le 15 février 1905, et adressé à l'encanteur public, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905, à midi, la propriété ci-dessous—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Chestnut et Collade mesurant 64' face à l'avenue Napoléon, sur 119' de profondeur entre lignes parallèles et faisant partie des plusieurs lots numéros deux, trois et quatre sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 31 mars 1888, déposé pour référence en l'étude de E. Soniat, alors un notaire en cette ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et le paiement du solde devant être garanti par hypothèque et privilèges du vendeur sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année présente A. D. de 1905 et devant payer pour l'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 26 28

W. S. Benedict avocat.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 75,378, dans l'affaire de la succession de John F. G. Kraus, ledit ordre daté et signé le 23 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1905, la propriété ci-après décrite:

1° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Tchoupitoulas, mesurant 45' 7" d'e de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles et inégale à la rue Rousseau de 125', desquelles deux rues il donne l'encoignure, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2468 rue Rousseau et contenant d'un cottage simple.

2° Le lot avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Division, formant l'encoignure des rues Rousseau et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Uncas Lewis, arpenteur et un inventaire en ces et lequel lot mesurant 101 pieds 8 pouces de face à la rue Prem ère sur 118 pieds; 8 pouces, 4 lignes de profondeur et inégale à la rue Rousseau et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont sont connues comme le No 2402 rue Rousseau et consistant en un cottage résidence élevé.

3° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Compère, Rousseau, Pluche et Tchoupitoulas, désigné comme lot B, sur un plan par C. Uncas Lewis, déposé voyer de ville, annexé à un inventaire en cost, et d'après ledit plan le lot B mesurant 76 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Compère sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds; les bâtisses sur lequel sont connues comme les Nos 449 à 457 rue Compère, et consistant en une rangée de demeures en briques.

Un tiers desquelles propriétés sont plus complètement décrites dans l'inventaire enregistré en cost, et sur les plans précités, annexés à l'origine dudit inventaire pardevant John Watt, notaire, le 13 février 1895, et dont les propriétés premièrement, nouvièmement et septièmement décrites en sont.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur stipulant de payer 8 0/0 par an d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurités les acquéreurs assumant en dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Buck, Walshe & Buck, avocats.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 28

LA PLUS COURTE LIGNE A DENVER
LIGNE DROITE A K-NSAS CITY
LA LIGNE LA PLUS DIRECTE POUR LA CALIFORNIE

THE TEXAS TAP PACIFIC RAILWAY

La seule ligne ayant des chars dortoirs, chars avec fauteuils et wagons allant directement à

DALLAS ET FT. WORTH
SANS CHANGEMENT.

BUREAU DES BILLETS.
207 rue St-Charles,
Au dessous de l'Hôtel St-Charles.
O. B. WEBB, Agent pour la vente des Passages des Billets.

Charbon
Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Américain,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,
323 rue Carondelet coin Union
PHONE 311. NO. 16.
Cour Succursale—4716 rue Magazine, coin Valence.
22 oct—

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 14 MARS 1905.

Succession de Mary Alphonsine Lhote, femme de Germain Leroy, Jr.

No 75,683 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Propriété de Valeur dans les Deuxième et Troisième Districts.

Cette jolie et substantiellement construite résidence.

No 939 rue Montigut, entre rues Bamparts (Borné par les rues Bourgogne et Clouet).

Le cottage double Nos 2436-38, rue Orléans.

(Entre les rues Rochelaive et Tonti).

Le cottage double Nos 2432-34, rue Orléans.

(Entre les rues Rochelaive et Tonti).

AUSSI

Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Ass'n" de la Nouvelle-Orléans.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—MARDI, le 14 mars 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 7 février 1905, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 882, borné par les rues Montigut, Bamparts, Bourgogne et Clouet, lequel lot est désigné par le No 15 sur un plan de Jos Pilié, daté le 3 décembre 1855 et formant et enseignera des rues Montigut et Bamparts et mesurant 32' de face à la rue Montigut sur 120' de profondeur et inégale à la rue Bamparts ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent ainsi connues sous le No 939 rue Montigut.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310, borné par les rues Orléans, Rochelaive, St. Pierre et Tonti, lequel lot est désigné par les lettres A et C sur un plan de D. E. Seghers et fils, daté le 2 février 1906 et mesurant 28' 9" de face sur chacune des rues Orléans et St. Pierre sur 114' 6" 7" de profondeur et inégale sur la rue Rochelaive, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2436—38 rue Orléans.

3° Un autre certain lot de terre, contigu au ci-dessus, désigné sur le même plan de D. E. Seghers et fils par les lettres B et D, et mesurant 28' 9" de face sur chacune des rues Orléans et St. Pierre sur 114' 6" 7" de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2432—34 rue Orléans.

4° Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Ass'n" de la Nouvelle Orléans, certificat No 5,000, daté le 20 janvier 1902.

Termes et conditions, à savoir—Pour les actions du stock, comptant, et pour les immeubles: une moitié ou plus comptant, la balance en un an à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en paiements égaux, représentés par des billets des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêts à partir du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, privilège portant et garantis par hypothèque et privilège de vendeur; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénando et vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication, et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date des actes de vente.

Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais ces acquéreurs.
PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 846 rue Commune.
Chas F. Claiborne, avocat.
9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL:

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; à Algiers, au Dry Dock. Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

Disant—10m—dim mer ven

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Adolph Dugué.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 75,463—Division B. Attendu que Adolph Dugué, administrateur public de la présente succession a présenté à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Dugué, décédé intestat, ainsi est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi lesdites lettres ne seraient pas faites et émises à ladite petition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest F. Florence, avocat. 11 mars—11 15 20

Succession de Mme Marie Mathman veuve par premier mariage de Gerhardt Meyer et par deuxième mariage de Hy Bloemer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — Nos 72,653 et 72,672, consolidés — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elle en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Harry G. Scherer et Mme Stella Bostick administrateurs de cette succession ne sont pas approuvé et homologué et les fonds de libérés conformément en dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Edgar M. Cahn, L. R. Hoover, avocats. 9 mars—3 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison ancestrie, etc.

John W. Engelhardt vs Samuel Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,319—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique aux lieux ci-après désignés, LUNDI, le 20 mars 1905, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand assortiment de meubles de maison et effets mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert Legier & Walter L. Gleason, avocats pour le plaignant.
9 mars—9 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de Valeur du Troisième District,

Portant le No municipal 1234 rue Annette entre les rues Marais et St Claude.

Pfeple's Homestead Association vs Joseph N. Hultinghorst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 75,261—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annette, Morales, maintenant Marais, St Bernard et Bons Enfants, maintenant St Claude, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de quarante neuf pieds de la rue Morales, maintenant Marais, et Annette et mesurant dix sept pieds de face à la rue Annette sur soixante pieds de profondeur de cette entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignante.
10 fév—10 17 24—mars 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur des Septième et Premier Districts.

Henry Hensel vs Mme Delia Carlisle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 71,638.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 6 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Dante, Sycamore, Cambronne et Mobile, ladite portion de terre étant une portion du lot Numéro neuf, faisant face à la rue Dante, à commencer à cent soixante deux pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et allant vers la rue Mobile, ayant trente six pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré Gravier et Perdido. Ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quinze pieds quatre lignes entre lignes parallèles. (Acquis, d'après acte enregistré dans C. O. B: 180, fol. 441).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.
3 mars—3 4 10 17 24 31—av 6

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Annonce Judiciaire—Vente en Partage de la Succession de Eugène May—A l'Encan—SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la [illegible] Division [illegible] dossier [illegible] 1901, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, [illegible] Mardi, le 21 février 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Lots Nos 12 et 13 [illegible] Mattie May, épouse de Moïse Heller, [illegible] Spooner No 74,900 de ce dernier, [illegible] dit ordre adressé à J. L. Onorato, [illegible] Cour, dans la même affaire, ledit ordre daté et signé le 1er février 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, [illegible] Cour, daté et signé le 14 février 1905, dans cette même affaire, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, l'offrirai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 23 mars 1905, à midi, les propriétés foncières suivantes:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 28, borné par les rues Canal, Claiborne, et Bienville, mesurant Iberville, et le Passage de la Bourse, lequel lot formant l'encoignure desdites rue Canal et Chartres, et mesurant 33' 11" 4" plus ou moins de face à la rue du Canal sur 50' plus ou moins de profondeur et de façade sur ladite rue de Chartres; ledit lot de terre étant désigné par le No 2 sur un plan dressé par J. Pilié, alors voyer de ville le 18 février 1823 et annexé pour référence à un acte passé le 8 mars 1823, pardevant M. de Armas ancien notaire de cette ville. Les améliorations consistant le bâtisses en briques et briquettes à moitié étages connues comme les Nos 601 et 603 rue du Canal à l'encoignure de la rue Chartres, occupés par la pharmacie de May, Ltd. La propriété sera vendue sujette au bail actuel. Les renseignements à la vente.

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 28, borné par les rues Canal, Claiborne, et Bienville, lequel lot formant l'encoignure de la Bourse, lequel lot formant l'encoignure desdites rue Canal et Chartres, et mesurant 33' 11" 4" plus ou moins de face à la rue du Canal sur 50' plus ou moins de profondeur et de façade sur ladite rue de Chartres; ledit lot de terre étant désigné par le No 2 sur un plan dressé par J. Pilié, alors voyer de ville le 18 février 1823 et annexé pour référence à un acte passé le 8